



MUNICIPALITÉ DE SAINT-Louis-DU-HA! HA!

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-Louis-DU-HA! HA !

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! tiendra une séance extraordinaire le 19 janvier 2026 à 19h00 à la salle de l'édifice municipal sise au 95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha! pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Donné à Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ce huitième jour janvier deux mille vingt-six.

Marie-Josée Corbin
Greffière-trésorière